



Un microcrédit innovant pour un développement local durable au Maroc

Mme. Benedetta FERRARO, M. Hammou MOUSTAIN, Mme. Katia RAGUZZONI, M. Giampietro PIZZO

Microfinanza Srl - Juin 2021

Le secteur du microcrédit au Maroc : l'état des lieux

Le microcrédit s'avère être un vecteur indispensable au **développement socio-économique**, en promouvant l'inclusion financière et par conséquent sociale des segments de population les plus défavorisés et que pour différentes raisons sont financièrement exclus.

Depuis les années 1990 le secteur du microcrédit au Maroc continue à évoluer, cherchant de s'œuvrer pour accomplir sa mission d'inclusion sociale et financière des individus exclus du système bancaire classique, finançant les activités génératrices de revenu et contribuant à créer d'emplois stables et décents. Malgré la crise que le secteur a traversée entre 2008 et 2011, le microcrédit continue à poursuivre son objectif de catalyseur du développement durable du Royaume. De plus, le secteur marocain est l'un des plus avancés et mûrs au niveau de la région MENA, en comptant douze Associations de Microcrédit (AMC) de différente taille, dont trois plus grandes que les autres,

détenant ces dernières plus de 90 % du marché. Globalement les clients du microcrédit au Maroc sont 878 818 à fin 2020.

Le microcrédit comme moyen de promotion de l'inclusion du monde rural ?

Si l'on définit comme l'une des modalités pour soutenir la croissance économique et personnelle des individus, on peut affirmer que le microcrédit au Maroc a progressivement perdu son statut de promoteur de telle évolution dans le monde rural. En effet, étant donné que la majorité de la population marocaine se trouve au milieu urbain (plus du 60 % et ce chiffre devrait augmenter) et que le microcrédit y enregistre le 70 % de ses clients, on peut dire que la microfinance décide de desservir les clients au milieu urbain, alors que les tranches de population les plus vulnérables et les plus défavorisées se trouvent surtout au milieu rural et dans les zones reculées du Pays.



Selon les dernières données disponibles diffusées par la Banque Mondiale basées sur les enquêtes du Haut-Commissariat au Plan (2020) , le **taux de pauvreté** au niveau national en 2014 était de 7,3 %, représentant ceci le pourcentage des individus membres d'un ménage dont la dépense par tête et par an était inférieure à 4667 DH pour le milieu urbain, et 4312 DH pour le milieu rural.

En 2014 près de 1,6 millions de personnes étaient en dessous du seuil de pauvreté et 79,4 % d'entre eux vivent au **milieu rural**, une donnée renforcée par la majeure incidence de la pauvreté dans ce dernier (9,5 %) alors qu'en milieu urbain elle baisse à 1,6 %. Les régions les plus touchées par la pauvreté sont Drâa-Tafilalet, Béni-Mellal-Khénifra, Fès-Meknès et Sous-Massa, qui regroupent 74 % de la globalité de la population pauvre.

Suite à la crise de la pandémie Covid-19, en 2020 le seuil de pauvreté extrême (seuil de pauvreté international 1,90 dollars en PPA) augmentera légèrement, mais restera en dessous du 1 % alors que la proportion de population dite vulnérable, c'est-à-dire ceux qui sont « susceptibles » de se retrouver dans la pauvreté, passera de 24 % à 27 %.

Le soutien au monde rural s'avère nécessaire pour son importance dans le développement du Pays

Cela étant donné, le soutien au monde rural, et plus spécifiquement au secteur agricole, s'avère nécessaire non seulement parce qu'il représente la majorité de la population pauvre du Royaume, mais aussi pour son importance dans le développement du Pays en considérant que le secteur primaire représente 13,9 % du PIB national , et assure la sécurité alimentaire en fournissant les denrées alimentaires pour le marché national et international. Toutefois en termes d'indicateurs de développement, les zones rurales montrent de fortes faiblesses en termes d'infrastructures, un faible accès aux services de base, une précarité de vie et de travail, et un fort taux d'analphabétisme et déscolarisation ; de plus, au-delà de ces faiblesses

structurelles, on constate que la pauvreté et la sécheresse qui frappe de plus en plus le Pays, ont contribué à une urbanisation galopante et à un exode rural qui continue à évoluer. En 1956 les Marocaines vivant au milieu rural représentaient 70 % de la population alors qu'en 2014 ce % descend à moins de 40 %¹.

Or, dans ce contexte de **forte vulnérabilité à la pauvreté** et de **précarité sociale**, surtout pour les femmes et les jeunes, le secteur de microcrédit marocain donc semble avoir perdu son rôle clé de promoteur du développement et de supporteur de la population la plus défavorisée. Le microcrédit ne devrait pas seulement se concentrer sur la lutte contre la pauvreté, mais aussi viser à atteindre une **majeure inclusion financière**, et par conséquent sociale, de ces segments de la population qui sont les plus exposés à la vulnérabilité, et à soutenir le **développement agricole** et local. Cela permettrait ensuite d'attirer plus d'investissements publics et privés, et en conséquence combler le vide du manque de services de base liés à la santé et à l'éducation, en activant des chaînes de valeur d'une qualité supérieure pour les marchés national et international.

Toutefois, selon les dernières données disponibles², on observe une tendance à l'inverse : outre à la perte des clientèles au milieu rural, en passant de 323 358 clients ruraux en 2016 à 283 380 en 2020, l'on assiste à une perte progressive de clientes féminines : elles représentent le 48 % des clients alors qu'elles étaient de 75 % en 2005, en montrant une forte décroissance dans les dernières années et un passage vers les activités entrepreneuriales plus structurées, à savoir les Très petites et Petites Entreprises (TPE).

Nous concluons alors que les femmes, le monde rural, notamment les activités agricoles, et les vulnérables semblent être moins ciblés par le microcrédit, qui se tourne plutôt vers une approche de plus en plus commerciale et urbaine.

¹ <https://www.cfcim.org/magazine/21834>

² Centre Mohammed VI pour la Microfinance Solidaire



Le rôle clé des Associations de Microcrédit

Comme l'on a dit, au Maroc on y trouve douze Associations de Microcrédit (AMC) qui couvrent toutes les régions du Pays, même si elles se concentrent surtout dans les villes et les zones urbaines. Ici on enregistre les clients ayant un niveau de risque limité et des revenus plus stables et réguliers, qui permettent donc d'obtenir des bénéfices plus élevés, en mettant ainsi à l'arrière-plan la poursuite de la mission sociale, c'est-à-dire le support et l'appui aux catégories vulnérables, à travers, en particulier, l'offre d'une microfinance de proximité.

Dans ce cadre de la diminution continue du pourcentage de la cible défavorisée dans les portefeuilles de crédit, et de la progressive et inéluctable saturation du marché urbain, les AMCs de taille petite-moyenne pourraient s'approprier d'un espace qui leur permettrait d'explorer de **nouvelles niches** de marché avec de nouveaux outils pour mieux cibler les activités agricoles, les entreprises (ou start-up) à vocation sociale et donc tous ces investissements capables d'avoir un impact positif sur les communautés et les territoires,

notamment à travers la promotion d'activités durables et respectueuses de l'environnement.

A l'état actuel, il s'agit d'activités économiques considérées comme très risquées, même si pour des raisons différentes - allant de l'instabilité des conditions de marché et des aléas climatiques pour les activités agricoles, au manque d'expérience et des moyens pour les jeunes promoteurs, au manque de compétences et/ou connaissances et d'une culture innovante pour les entrepreneurs dits 'verts'.

Toutefois, nous soutenons que si ces institutions sont correctement équipées avec des outils et des compétences pertinents et adaptés, et si elles se dotent d'une stratégie qui vise à servir réellement les niches les plus vulnérables à travers le soutien de projets d'investissements innovants et dans le secteur rural, elles seront certainement en mesure de répondre à la nouvelle demande et de satisfaire les besoins de la nouvelle clientèle. De fait elles jouissent d'un réseau très élargi dans les zones périphériques, ainsi que d'une forte relation avec leurs clientèles, basée sur la confiance et la connaissance personnelle, qui donneraient de la valeur ajoutée à leur travail opérationnel.

L'accompagnement aux Associations de Microcrédit

Afin de permettre l'atteinte de la mission sociale des AMC qui comprend des éléments comme la lutte contre la pauvreté, le développement local et durable, l'inclusion financière et sociale, il semble indispensable d'accompagner le développement et la réorganisation des institutions preneuses de cette nouvelle approche. Dans ce sens, Microfinanza est disponible à offrir une **assistance technique dédiée**.

- En premier lieu, il faudra qu'il y ait un accompagnement à la définition d'une **stratégie** et d'une **vision** à long terme de l'institution pour promouvoir un développement durable et innovant.
- Deuxièmement il s'avère nécessaire qu'il y ait un **accompagnement technique** sur la mise en place de produits financiers et non financiers adéquats à répondre aux besoins des clients, ainsi que d'un système de gestion des risques qui prend en compte non seulement les risques financiers et opérationnels, mais aussi les risques climatique-environnementaux et les risques liés aux nouvelles technologies vertes, comme, par exemple, le pompage solaire, le four écologique et la culture hydroponique.

Il semble indispensable d'accompagner le développement et la réorganisation des institutions preneuses de cette nouvelle approche.

Les AMC ne nécessitent pas seulement d'un appui technique, mais aussi la relation avec des investisseurs sociaux publics et privés capables de soutenir ce processus de changement. Une possible solution serait la création d'un premier **fonds de capitalisation** dédié à la microfinance verte, qui puisse aider à combler les difficultés d'accès au crédit, pour des raisons rattachées au profil de risque dans la phase de transformation, et des lignes de crédit ordinaires.

- En outre, il s'avère indispensable de faciliter la promotion d'une politique de promotion de la microfinance verte rurale basée sur l'implication et la coordination des maintes acteurs nationaux du microcrédit et de la finance sociale, afin qu'il y ait une **direction** guidant vers une innovation de produit et de processus.

Conclusions

Comme l'on a souligné dans les paragraphes précédents, les clients du microcrédit à fin 2020 étaient de 878 818 alors qu'en 2017 une étude a défini la projection d'évolution du secteur à horizon 2022 à 1,6 millions de clients actifs, avec un taux de croissance de 80 %³ pour une période de 5 ans.

Selon la même étude, le marché potentiel du microcrédit pour le financement et développement de l'AGR s'élève à 2 millions d'emprunteurs, qui comprend les clients des AMC (815 391), les non clients AGR des AMC qui peuvent être captés (712 847) et les non clients appartenant aux catégories « femmes au foyer inactives » ou « chômeurs » (474 102). A noter que le 55 % du potentiel du microcrédit se trouve au milieu rural, où le microcrédit est en train de se retirer.

L'une des causes du manque d'atteint de l'objectif l'on pourrait reconduire à la pandémie Covid-19, mais malgré celle-ci, nous affirmons que la stagnation dont le secteur de la microfinance marocaine souffre ne s'explique pas seulement pour le manque de demande potentielle de la part de la population exclue, mais plutôt par le manque d'innovation financière et sociale.

Cette nouvelle perspective devrait se traduire dans le développement des produits financiers adaptés aux besoins du monde rural et agricole : il est clair aux chercheurs et aux praticiens qu'il est dans cette partie du Pays - jusqu'à maintenant trop négligée - qui se jouera l'avenir du Maroc, de sa population, des ses communautés et de son environnement.

³ Nevolys, Etude sur le potentiel du marché de la Microfinance au Maroc (Septembre 2017)